

LA VÉRITÉ AVANT LA RÉCONCILIATION

mino - pimatisiwin



HISTOIRE
CANADA



Centre national pour la
vérité et la réconciliation

UNIVERSITÉ DU MANITOBA

TABLE DES MATIÈRES



Un mot de nos aînés

4



Les droits de la personne

6



Les droits des enfants

10



Les droits des Autochtones

16



Des tresses solides

20



Il faut en parler!

24

ma conception de la page couverture est inspirée de ce que nous représentons tous. Avec nos dons et nos pratiques culturelles, dont la transmission nous a été confiée, je crois que nous pouvons tous avancer ensemble. L'illustration se veut un rappel de nos forces et de notre persévérance, qui sont nécessaires pour vivre une bonne vie.

— *Jordan Stranger,*
Directeur artistique



Koolamalsi  Kue

Watkwa:nonh

Bienvenue!

La réconciliation consiste à établir et à maintenir une relation de respect réciproque entre les peuples autochtones et non autochtones dans ce pays.

Pour y arriver, il faut prendre conscience du passé, reconnaître les torts qui ont été causés, expier les causes et agir pour changer les comportements.

Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir
La Commission de vérité et réconciliation du Canada

Sinie Segha Niya

Pjila'si

Boozhoo

Hadeeh

UN MOT DE NOS AÎNÉS

Mino-pimatisiwin : Vivons la bonne vie

De l'aîné Harry Bone et de l'aînée Florence Paynter

nous avons une leçon importante à partager avec toi.

La bonne vie — Mino-pimatisiwin — dépend de toi, et de tes rapports avec tous les gens et toutes les choses qui t'entourent. Elle se rattache à la vie qui t'a été donnée et à l'importance de parcourir le monde avec un bon cœur, généreux et aimant.

Mino-pimatisiwin, c'est aussi le fait d'assumer la responsabilité de suivre un bon chemin. Tout comme les aliments ne peuvent pas nous nourrir si nous ne les mangeons pas, la bonne vie est impossible si elle n'est pas vécue.

Quand tu as un bon cœur, généreux et aimant, tu t'offres cette bonne médecine, ainsi qu'au reste de la Création.

Nous pouvons rester sur un bon chemin en nous inspirant des leçons de respect, de sagesse, d'amour, d'honnêteté, de courage, d'humilité et de vérité pour guider nos pensées et nos actes. En prenant bien soin de ton esprit et en te traitant toi-même avec gentillesse et respect, tu aides les autres à faire de même. En marchant sur un bon chemin, tu aides à garantir aux autres qu'ils ont leur propre capacité de profiter des dons que le Créateur leur a offerts.



Aîné Harry Bone (LL. D. honorifique, Ordre du Canada) (Traité n° 2, Nation Ojibway de Keeseekoowenin)



Aînée Florence Paynter (M. Éd, Anishinabe Mide Kwe de 4^e degré) (Première nation de Sandy Bay)

Nous devons faire ce travail ensemble. Personne ne peut rien réaliser seul. Nous avons besoin du soutien des autres, tout comme nous devons nous-mêmes travailler pour soutenir les autres et les aider à apporter des changements positifs, de la guérison et de la justice.

Ce que nous espérons, comme aînés, c'est que chaque personne trouve son propre chemin pour comprendre le cadeau particulier qu'elle a reçu de la vie. Nous espérons aussi que les gens verront nos nombreux liens avec les humains et les choses qui nous entourent, ainsi que leurs nombreux bienfaits pour nous, y

compris l'amour que nous offrent la planète et le territoire eux-mêmes.

Nous espérons aussi, pour tous les peuples autochtones, que vous considérez les dons de vos langues, de vos cultures et de vos traditions comme des dons à chérir et à honorer. Vous avez le droit de maintenir vos traditions et vos cultures, qui vous ont été données pour vous aider.

Pour chacun de nous, nous faisons du monde un endroit meilleur quand nous partageons avec lui nos dons particuliers. En travaillant ensemble, nous aurons tous la capacité de faire du monde un endroit meilleur.

LES DROITS DE LA PERSONNE, C'EST POUR TOUT LE MONDE!



Inhérents

Tous les gens du monde sont nés avec ces droits. Personne ne peut en priver quelqu'un d'autre.

Inaliénables

Personne n'a le droit de t'enlever ces droits, à moins qu'un processus juste ait permis de déterminer que c'était nécessaire pour assurer la sécurité des autres (par exemple si tu n'as pas respecté une loi).

Indivisibles

Les droits de la personne ne peuvent pas être divisés. Ils forment un tout. Autrement dit, les droits de la personne, c'est la pizza toute entière ET la pointe.

Interdépendants

Les droits de la personne sont utiles quand tous ces droits sont protégés. Ils sont forts s'ils sont protégés dans leur ensemble.

C'est pour toi!

Les droits de la personne aident à garder les gens en sécurité.

C'est pour nous!

Les droits de la personne aident à s'assurer que les gens sont traités de façon juste.

Pour comprendre les droits de la personne

Les droits de la personne ont toujours **existé**, mais ils n'ont pas toujours été **respectés**.

Après la Seconde Guerre mondiale, le monde a compris la nécessité de protéger les droits de la personne. En 1948, les pays membres des Nations Unies ont adopté la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. (Au Canada, ces droits fondamentaux portent plutôt le nom de « droits de la personne ».) Il s'agit de la première entente concernant les droits de tous. Son but était de protéger tous les

gens contre les traitements injustes.

Depuis 1948, beaucoup d'autres ententes internationales ont été conclues pour protéger les groupes victimes d'injustice, comme les enfants et les peuples autochtones. Des pays comme le Canada ont aussi adopté des mesures de protection au niveau national pour assurer la sécurité de leur population.

Un rassemblement spécial de l'Assemblée générale des Nations unies en 2024 pour marquer le dixième anniversaire d'une réunion de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones.

PHOTO:ONU/RICK BALORNAS



Qu'est-ce que les Nations Unies?

Les Nations Unies, c'est une organisation de pays qui travaillent ensemble pour atteindre des objectifs communs :

- maintenir la paix dans le monde
- aider les pays à travailler ensemble
- améliorer les conditions de vie de tous les gens du monde

« Si l'on veut la paix perpétuelle dans un monde d'États-nations, les gens qui y vivent doivent être libres et leurs droits fondamentaux doivent être respectés. »

Le Canadien John Humphrey, directeur de la Division des droits de l'homme des Nations Unies, 1946-1966

Comment les droits de la personne assurent-ils notre protection?

Tout le monde bénéficie des droits de la personne. C'est pourquoi ils sont universels.

Pense aux droits de la personne comme à la **fondation d'un bâtiment**.

Une fois qu'ils sont en place, nous pouvons construire un endroit sûr où les gens sont libres de discrimination et de toute

autre forme d'injustice.

Au Canada, les 30 articles de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de l'ONU sont protégés par des lois.

Certains groupes bénéficient aussi de mesures de protection spéciales parce que leurs droits ont été attaqués de façon particulière.

Ces groupes ont besoin de ces mesures de protection spéciales pour rester en sécurité à cause des traitements qu'ils ont subis.



Les droits des enfants

En tant que jeune personne, tu bénéficies de mesures de protection et de droits spéciaux.

La *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant* vise à protéger les enfants du monde

entier, y compris ceux d'ici au Canada. Ce document adopté en 1990 compte 54 articles qui portent sur les droits qui te sont accordés et les droits que le Canada doit protéger en tant que pays.

Article 2

Tu as des droits, peu importe qui tu es, où tu vis, si tu es un garçon ou une fille, quelles que soient ta langue, ta religion ou ta culture, que tu souffres d'un handicap ou pas, que tu sois riche ou pauvre. Chaque enfant mérite un traitement juste.

Article 3

Tous les adultes doivent agir dans ton intérêt. Cela signifie qu'ils doivent toujours faire ce qu'il y a de mieux pour toi et s'assurer que ton bien-être est protégé.

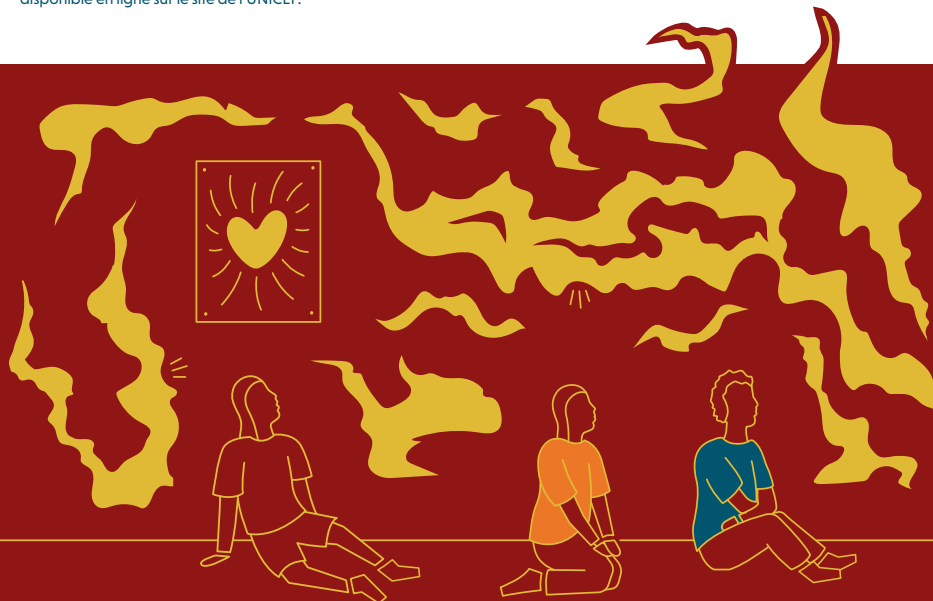
Article 12

Tu as le droit d'exprimer librement ton opinion et de te faire entendre des adultes.

Article 19

Tu as le droit de bénéficier d'une protection contre la violence et d'être en sécurité en tout temps.

Adapté du feuillet d'information *Convention relative aux droits de l'enfant en langage clair*, disponible en ligne sur le site de l'UNICEF.



Écouter les jeunes et s'écouter les uns les autres

Même si la *Convention relative aux droits de l'enfant* existe aujourd'hui, nous pouvons penser à bien des cas où ces droits n'ont pas été protégés. Par exemple, les enfants qui vivaient dans des pensionnats n'étaient pas traités équitablement. Ils n'étaient pas protégés contre la violence. Les adultes ne s'efforçaient pas d'agir dans leur meilleur intérêt. Souvent, malheureusement, les enfants n'étaient pas crus quand ils disaient à d'autres ce qui se passait.

L'importance d'écouter les gens

quand ils partagent leur vérité est une leçon très importante qui nous vient des survivants. **Écouter** les gens et **entendre** ce qu'ils disent, c'est important pour assurer la protection des droits de la personne. C'est important aussi pour t'assurer que tu pourras te faire entendre. **Ta voix compte**, et il est important que les autres l'entendent!

Écouter les autres pour les entendre, c'est important pour les jeunes et les adultes. Cela aide à garantir que les besoins et les préoccupations des gens sont pris au sérieux.



- Peux-tu donner des exemples d'une bonne capacité d'écoute?
- Peux-tu donner des exemples d'un manque d'écoute?



Agir pour protéger les enfants — Vérité et réconciliation

Le réseau des pensionnats est un exemple déchirant de la façon dont le Canada a violé les droits fondamentaux des enfants des Premières Nations, métis et inuits.

Ces pensionnats ont été en activité pendant plus de 150 ans, ce qui a touché des enfants, des familles, des communautés et des nations pendant plusieurs générations.

Si des mesures de protection des droits de la personne avaient été adoptées plus tôt dans l'histoire du Canada, beaucoup d'éléments racistes et préjudiciables de notre histoire partagée auraient pu être évités. Par exemple, les pensionnats n'auraient pas pu exister si la *Déclaration des Nations Unies sur les*

droits des peuples autochtones avait déjà été adoptée. Et la *Convention relative aux droits de l'enfant* offre maintenant aussi une protection importante aux enfants, ce qui empêcherait un réseau comme celui des pensionnats d'exister de nouveau.

Il reste encore beaucoup de travail à faire au Canada, et la Commission de vérité et réconciliation (CVR) a mis en place de nouvelles mesures pour assurer la sécurité de tous les enfants du pays.

Les 10 premiers des 94 appels à l'action de la CVR se rattachent directement à la nécessité d'assurer la sécurité des enfants et de mettre fin à la discrimination au Canada.



Quand ces enfants autochtones ont été envoyés de force dans des pensionnats, c'était une violation de leurs droits de la personne. Dans le sens horaire, à partir d'en haut à gauche : Le pensionnat Alberni, près de Port Alberni (C.-B.), vers les années 1920; le pensionnat St. Anne de Fort Albany (Ont.), en 1953; le pensionnat Mount Elgin, près de London (Ont.), au début des années 1900.

DANS LE SENS HORAIRE, À PARTIR D'EN BAS À GAUCHE : ARCHIVES DESCHATELETS-NDC, ÉGLISE UNIE DU CANADA, ARCHIVES DE L'ÉGLISE UNIE DE COLOMBIE-BRITANNIQUE

Qu'est-ce que la Commission de vérité et réconciliation?

Il existe des commissions de vérité et de réconciliation un peu partout dans le monde. Elles permettent d'aider à faire la paix quand des pays ont violé les droits de nombreuses personnes en même temps.

La Commission de vérité et de réconciliation du Canada a commencé son travail en 2008 et l'a terminé en 2015. Il s'agissait d'un effort particulier pour découvrir la vérité sur ce qui s'est passé dans les pensionnats et pour s'assurer que les

abus qui y ont été commis ne seraient plus possibles et ne se produiraient plus jamais. La CVR est le résultat de beaucoup de travail acharné, surtout par des survivants qui se sont battus très fort pour faire entendre leurs voix et faire connaître leurs vérités.

De gauche à droite : Le commissaire Wilton Littlechild, le président de la Commission Murray Sinclair et la commissaire Marie Wilson en décembre 2015. Leur rapport final a été publié dans le cadre d'une cérémonie marquant la fin des activités de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

IMAGES CP





La boîte en bois cintré

Luke Marston, un artiste salish de la Côte, a sculpté la boîte en bois cintré de la CVR. C'est un puissant hommage à l'expérience de sa propre famille, ainsi qu'aux expériences des Inuits, des Métis et des membres de toutes les Premières Nations.

Des œuvres d'art, des promesses, des déclarations et d'autres marques d'engagement ont été placées dans la boîte en bois cintré par des survivants

et leurs familles, ainsi que par des gouvernements, des églises et des organisations. Ensemble ces **gestes de réconciliation** documentent le passé et constituent une promesse pour l'avenir. Les droits de la personne, les droits des Autochtones et les droits des enfants sont au cœur de cette œuvre. L'objectif, c'est de créer des relations marquées par le respect.

Si tu pouvais le faire, qu'est-ce que tu mettrais dans la boîte en bois cintré?

Une promesse? Une œuvre d'art?



Un modèle

La D^{re} Cindy Blackstock

Cindy, qui appartient à la Première Nation Gitksan, a aidé à obtenir un traitement plus juste pour les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations. Elle a participé à une poursuite fondée sur le principe de Jordan, du nom de Jordan River Anderson, un jeune garçon de la nation crie de Norway House qui avait des problèmes de santé pour lesquels les gouvernements ne voulaient pas payer.

Un modèle

Le chef Wilton Littlechild

Il porte aujourd'hui le titre de chef international Wilton Littlechild, de la Confédération des traités 6, 7 et 8. Mais quand il n'avait que six ans, Willie a été sorti de la réserve Ermineskin des Maskwacis et envoyé dans un pensionnat. Il a vu de nombreux actes de violence et en a souffert lui aussi avant de s'échapper et de poursuivre ses études jusqu'à l'université. Pendant plus de 30 ans, Willie a travaillé avec les Nations Unies pour promouvoir les droits des peuples autochtones du monde entier. Il a été le premier Indien inscrit à siéger au Parlement et a participé à la Commission de vérité et réconciliation du Canada.



Les droits des Autochtones

Les Premières Nations, les Métis et les Inuits du Canada ont dû livrer un combat long et difficile pour faire reconnaître et respecter leurs droits.

Ces peuples ont longtemps eu des droits très limités comparativement aux autres membres de la société. Par exemple, les Inuits et les membres des Premières Nations ont été privés du droit de vote pendant des décennies. C'était injuste et discriminatoire.

Parmi les autres violations des droits des Autochtones :

- des enfants ont été envoyés de force dans les pensionnats
- des cérémonies autochtones comme le potlatch et la danse du soleil ont été interdites
- des activités culturelles comme le tambour et le chant ont été interdites
- des noms autochtones de gens et d'endroits ont été supprimés
- des communautés entières ont été chassées de leurs terres et déplacées vers des terres choisies par le gouvernement

Bon nombre de ces attaques ont eu lieu parce qu'il n'y avait pas de mesures de protection en place pour empêcher qu'elles se produisent. Plusieurs générations d'Autochtones ont dû se battre pour faire reconnaître et protéger leurs droits.

Le combat se poursuit pour faire reconnaître ces droits.

Tous les jours, des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuits travaillent fort pour garantir le respect de leurs droits, tant ici au Canada que dans d'autres parties du monde. Ils ont aussi de nombreux alliés qui se battent avec eux pour assurer la protection de leurs droits.

Les grandes initiatives comme l'Enquête nationale sur les femmes disparues et assassinées et la Commission de vérité et réconciliation montrent bien comment les peuples autochtones travaillent fort pour la reconnaissance de la vérité, la guérison et la nécessité de changer les choses.

La Commission de vérité et réconciliation a affirmé que, comme pays, le Canada doit protéger les droits de la personne pour aider à s'assurer que les erreurs du passé ne se produisent plus jamais. Pour cette raison, la CVR a fait de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* une première étape importante vers la réconciliation.





MMIW de Kwaya'tsiq'kwe Bluesky, de Vancouver, une contribution au programme Imaginez le Canada 2024.

Qu'est-ce que la DNUDPA?

La *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA) est un accord entre divers pays au sujet de la façon dont les peuples autochtones devraient être traités. C'est une entente internationale parce qu'il y a des peuples autochtones qui vivent un peu partout dans le monde, avec des cultures et des traditions différentes. Mais à cause de la colonisation et d'autres événements, les droits fondamentaux des peuples autochtones sont souvent bafoués de manières semblables. Les 47 articles de la DNUDPA établissent les normes minimales relatives aux droits des peuples autochtones et les responsabilités, pour les gouvernements, de protéger ces droits. Autrement dit, la

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, c'est le **plancher**, pas le **plafond**!

La force de la DNUDPA, c'est qu'elle a été créée par les peuples autochtones. Elle représente le dur travail qu'ils ont accompli pour faire reconnaître leurs droits par des pays du monde entier. Certains gouvernements, dont le Canada, ont hésité à accepter certains de ses éléments. Il a fallu plus de 20 ans avant que l'ONU adopte cette déclaration, le 13 septembre 2007.

Au Canada, il reste du travail à faire. Même si nous avons une loi sur la DNUDPA au niveau fédéral, il n'y en a qu'une seule au niveau des provinces. Cela signifie que les droits fondamentaux des membres des peuples autochtones ne sont pas protégés partout au Canada.



Y a-t-il une loi liée à la DNUDPA dans ta province ou ton territoire?

Precious Abygail Dedam, de la Première Nation Esgenoo-petitij, danse pendant un rassemblement organisé à l'occasion de la Journée de la vérité et de la réconciliation à Fredericton (N.-B.), 2023.

Le contenu de ces deux pages est adapté en partie de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* disponible sur le site de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.



Les quatre grands thèmes de la DNUDPA

Le droit à l'autodétermination

Les peuples autochtones ont le droit de décider ce qu'il y a de mieux pour eux et pour leurs communautés. Ils peuvent appliquer ces décisions de la manière la plus significative pour eux, tout en respectant les droits fondamentaux des membres de leur communauté (notamment des enfants) ainsi que des autres individus. L'autodétermination passe par les rêves d'avenir, et par la mise en place de mesures pour les réaliser.

Le droit à l'identité culturelle

Les peuples autochtones sont égaux à tous les autres peuples, mais ils ont aussi le droit d'être différents, par exemple sur le plan de l'habillement, de l'alimentation et de la langue.

Le droit au consentement préalable, libre et éclairé

Les peuples autochtones ont le droit d'être consultés sur toute question qui peut avoir une influence sur leurs droits. Ils ont le droit de prendre leurs décisions librement, sans subir de pression, en ayant toute l'information nécessaire et avant la mise en œuvre de quoi que ce soit.

Le droit d'être protégés contre la discrimination

Les gouvernements doivent s'assurer que les peuples autochtones et leurs membres sont traités de la même façon que les autres, sans égard au sexe, au handicap et à la religion.

Le foin d'odeur est une plante médicinale que certains peuples autochtones utilisent pour guérir et apporter une bonne énergie.

Des tiges de foin individuelles sont réunies en trois mèches principales.

Les tiges qui composent chaque mèche correspondent à leurs articles.

Chaque mèche devient plus forte quand elle est combinée à d'autres. Tressées ensemble, les mèches sont plus solides et difficiles à défaire.

Cette idée peut nous aider à comprendre comment nos actions personnelles ont plus de force quand nous travaillons avec les autres.

Ces trois mèches sont ensuite tressées ensemble pour constituer un bon médicament.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention relative aux droits de l'enfant et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones sont les mèches qui forment cette tresse.

Les articles de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, de la *Convention relative aux droits de l'enfant* et de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* peuvent être comparés à une tresse.

Si nous comprenons nos relations les uns avec les autres, ainsi que tous les liens entre les droits de la personne ici et dans le monde entier, nous pouvons travailler ensemble pour faire du monde un endroit meilleur pour tous.

Les Premières Nations, les Métis et les Inuits des terres appelées aujourd'hui le Canada ont des enseignements et des connaissances sur les moyens à prendre pour créer et maintenir des relations respectueuses entre tous les humains.

Ces approches sont importantes. Les offres particulières des Premières Nations, des Métis et des Inuits aident à améliorer les idées relatives aux droits de la personne, aux relations et à la réconciliation.

Les points de vue et les interprétations des gardiens du savoir et des aînés autochtones au sujet de l'éthique, des concepts et des pratiques de la réconciliation sont essentiels à une réconciliation à long terme.

Les principes de la réconciliation
Commission de vérité et réconciliation du Canada

Tout est une question de respect.

Le respect nous amène à prendre bien soin de nous-mêmes et des gens qui nous entourent. Le respect vient aussi avec des responsabilités.

En nous efforçant de créer un plus grand respect, nous aidons à améliorer la société pour tout le monde!

Je peux me respecter en :



Je peux aussi respecter les autres en :



C'est aussi une question de relations

La réconciliation signifie que nous vivons des relations respectueuses avec les gens qui sont comme nous et ceux qui sont différents, mais aussi avec les plantes, les animaux,

l'air et l'eau — avec la planète elle-même. Respecter le droit des gens à être différents de toi, c'est un élément important pour bâtir des relations respectueuses.

Pour aider à créer des bonnes relations, je peux :



Pour aider à créer des bonnes relations avec la planète, je peux :



Il faut en parler!

Plus tu connais de choses sur les droits de la personne, plus tu peux contribuer à renforcer les mesures de protection de ces droits. **Le meilleur moyen de les protéger, c'est d'en parler.** Tu as un rôle important à jouer.

S'élever contre l'injustice, cela peut faire peur. Il faut parfois

beaucoup de courage. Même pour des leaders qui font ce travail depuis très longtemps, c'est parfois très difficile de trouver ce courage.

La bonne nouvelle, c'est que cela devient plus facile quand on s'exerce.

Et ne t'inquiète pas — **tu pourrais sûrement avoir de l'aide!**

S'inspirer du courage des autres

La force et le courage des survivants des pensionnats peuvent nous apprendre beaucoup de choses. Des milliers de survivants ont témoigné devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Certains se sont exprimés derrière des portes closes, pendant des rencontres privées, alors que d'autres ont pris la parole en public, dans des stades remplis de gens.

Ils ont raconté ce qui leur était arrivé pendant leur enfance pour aider à sensibiliser tout le Canada à ce qu'ils ont vécu. Il leur a fallu beaucoup de courage et de force. Et cela a engendré des larmes, de la

tristesse et même de la colère.

Beaucoup de personnes courageuses ont aussi pris la parole pendant l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Leurs voix ont révélé la vérité sur ce qu'elles ont enduré, et cette vérité a été un puissant facteur de changement.

D'autres se font entendre par le cinéma, le journalisme, les médias, les arts et les médias sociaux.

Il faut du courage pour prendre la parole quand on constate de l'injustice.

Heureusement, nous avons beaucoup de modèles à suivre.



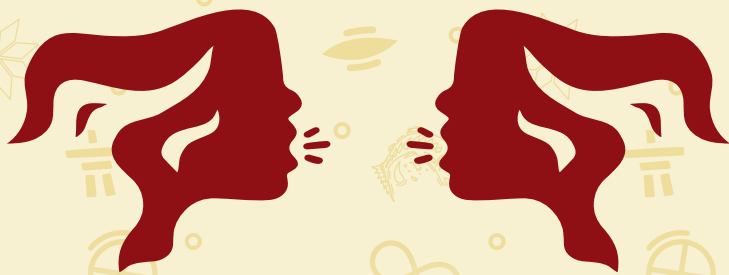
Aînés, survivants et jeunes assistent à un rassemblement « Imaginez le Canada » à Turtle Lodge, au Manitoba, en 2017.

Ta voix est importante!

« Les enfants et les jeunes sont des défenseurs des droits dans une société qui s'efforce de confronter le passé, et des participants actifs au processus de changement social visant un nouvel avenir. »

Centre international pour la justice transitionnelle





Quand tu constates une injustice, il est important de la dénoncer et de te servir de ta voix pour faire changer les choses.

Il est important d'être qui tu es, de savoir d'où tu viens, et de connaître les cultures et les langues qui ont façonné ton identité.

Comprendre d'où nous venons et comment nous nous partageons le territoire, c'est une étape importante pour développer des relations respectueuses. Pour bien des gens, cela passe par des questions à des membres de leur famille, de leur communauté et de leur nation.

SAVAIS-TU ÇA? Les langues autochtones, c'est COOL!

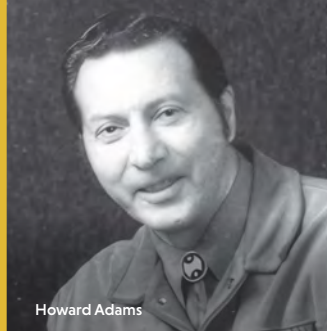
Les Nations Unies ont proclamé les années 2022 à 2032 comme Décennie des langues autochtones.

Quelles sont les langues autochtones parlées dans ta région? Et dans ta maison?

PAGE SUIVANTE, RANGÉE DU HAUT : SGT JOHANIE MAHEU, RIDEAU HALL © OSSG-85GG, 2021, GABRIEL DUMONT INSTITUTE, LA PRESSE CANADIENNE/JUSTIN TANG, RANGÉE DU MILIEU : SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU MANITOBA, LA PRESSE CANADIENNE/MICHEL PINAULT, FIRST NATIONS HEALTH AUTHORITY, RANGÉE DU BAS : LA PRESSE CANADIENNE/STEF-DAVE BUSTON, SERVICES PHOTO DE L'UNIVERSITÉ DE VICTORIA, TED WHITECAL



Son Excellence la très honorable
Mary Simon, gouverneure générale et
commandante en chef du Canada



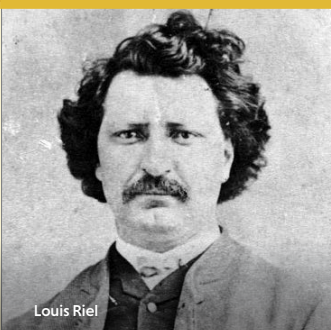
Howard Adams



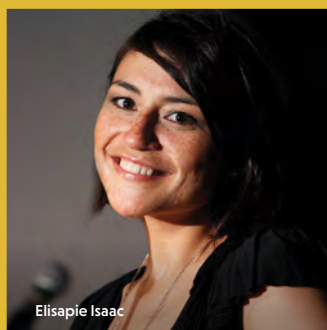
Claudette Commanca

Entrettenir des bonnes relations

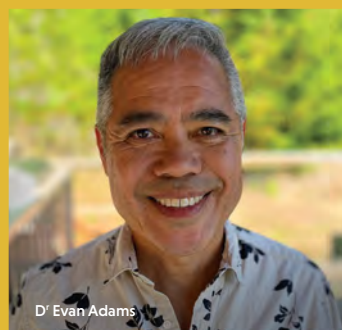
Tu peux découvrir ces modèles de rôles sur des sites comme Indspire.ca. Tu peux aussi t'informer sur des modèles de rôles importants du passé et du présent comme ceux qui sont présentés sur cette page, ainsi que Christi Belcourt, Zacharias Kunuk, Nora Bernard et beaucoup d'autres.



Louis Riel



Elisapie Isaac



D' Evan Adams



Nellie Cournoyea



Carey Newman



Maria Campbell

Participez!



IMAGINEZ LE CANADA

À quoi penses-tu quand tu imagines la réconciliation au Canada? Le Centre national de vérité et réconciliation offre chaque année un programme qui permet aux élèves de soumettre des compositions ou des œuvres d'art, et aux écoles d'envoyer leurs projets de réconciliation. Les œuvres d'art et les compositions sont publiées dans un livret spécial. Et, comme les projets de plus grande envergure, elles sont reconnues pendant une célébration nationale qui a lieu à chaque printemps.



INDSPIRE

Indspire offre notamment de l'argent aux jeunes des Premières Nations, Métis et Inuits qui veulent aller au collège ou à l'université. Et, chaque année, les prix Indspire célèbrent des réalisations exceptionnelles de ces Autochtones.



PASSE À L'ACTION ET FAIS-TOI ENTENDRE

Sers-toi de tout ce que tu as appris dans ce publication pour réclamer du changement! Le Musée canadien pour les droits de la personne invite chaque année les étudiants à partager le travail qu'ils font pour défendre les droits de la personne. Cette vitrine permet aux étudiants de présenter leurs projets dans tout le musée et d'expliquer aux visiteurs comment ils cherchent à faire du monde un endroit plus juste.

MERCI À NOS COMMANDITAIRES!

Cette publication a été rendue possible grâce au soutien généreux de ces organismes.

Subventions

Financé par le
gouvernement
du Canada

Funded by the
Government
of Canada

Canada

The Winnipeg Foundation

La Fondation des
Génération à Venir

Subventions provinciales et territoriales

Alberta

Ontario

Île-du-Prince-Édouard

Terre-Neuve-et-Labrador

Nouveau-Brunswick

Manitoba

Nouvelle-Écosse

Québec

Nunavut

Commanditaires

RBC

Meta

Arc'Teryx

Canadian Tire/Bon départ

The North West Company



RY MORAN - AUTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF

Ry est un fier Métis de la rivière Rouge. Il s'intéresse particulièrement à la promotion des droits des Autochtones, à la protection, à la conservation et au partage des connaissances autochtones, et à la mise en place de relations solides et durables. Avant de devenir bibliothécaire universitaire adjoint pour la réconciliation à l'Université de Victoria, il a été le directeur fondateur du Centre national pour la vérité et la réconciliation

et a siégé à la Commission de vérité et réconciliation, où il a contribué à la collecte de témoignages enregistrés fournis par des survivants des pensionnats autochtones. Ry est aussi un musicien qui se passionne pour les arts et les activités créatrices.



JORDAN STRANGER - DIRECTEUR ARTISTIQUE

Avec des crayons, de la peinture ou des supports numériques, Jordan Stranger transmet l'importance de la vie, de la culture et de l'acceptation. Ses œuvres sont profondément enracinées dans les traditions liées à la culture autochtone contemporaine. Comme Anishinaabe issu de la Première Nation Pequis, Jordan se sert de ses expériences de vie pour nourrir ses passions artistiques.

Rends-toi sur les sites Web de ces organisations pour en savoir plus sur ce que tu as appris dans ce publication.



MUSÉE CANADIEN POUR LES
DROITS DE LA PERSONNE



La société de soutien
à l'enfance et à la famille
des Premières Nations



Indspire

Indigenous education | L'éducation des autochtones
Canada's Future | L'avenir du Canada



University
of Victoria
Libraries



Pour télécharger notre trousse éducative,
rendez-vous sur HistoireCanada.ca/Vivonslabonnevie

Vous trouverez aussi d'autres ressources
et plans de cours sur le site nctr.ca

Droit d'auteur © 2024 Centre national pour la vérité et la réconciliation.

Cette publication est le fruit d'une collaboration entre le Centre national pour la vérité et la réconciliation et la Société Histoire Canada.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, sauvegardée dans un système de recherche ou transmise, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

ISBN 978-1-7782442-9-2
(version imprimée)

ISBN 978-1-998562-00-8
(version numérique)

Auteur et rédacteur en chef : Ry Moran

Co-rédactrices : Kaila Johnston,
Nancy Payne

Directeur artistique : Jordan Stranger

Concepteurs de production :
James Gillespie, Matthew Schellenberg

Relectrices d'épreuves :
Danielle Chartier, Marie-Josée Brière

Traductrice : Marie-Josée Brière

Impression : Transcontinental

This publication, *Mino-pimatisiwin: Living the good life* is available in English.

Centre national pour la vérité et la réconciliation
Université du Manitoba
Chancellor's Hall
177, chemin Dysart
Winnipeg (MB) R3T 2N2





**« Pour pouvoir vivre une bonne vie, tu
dois apprendre qui tu es. Tu découvriras
ensuite graduellement de quoi le monde
est fait et tu comprendras comment
vivre une bonne vie. »**

- Aîné Dennis Saddleman

**Pour plus d'informations sur le drapeau des survivants, consultez
nctr.ca/expositions/le-drapeau-des-survivants/?lang=fr**